

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du 8 Juillet 2014

Sur convocation de Jean-Claude Prost, Maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 8 Juillet 2014.

Membres présents :

Mmes Elise Dussably, Emilie Poulet.

Mrs Michel Labarre, René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Michel Cottin, Mr Henri Mathonnière

Membre excusé: Christiane Damman.

L'assemblée peut valablement délibérer. E.Poulet est nommée secrétaire de séance.

J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20h30.

### **1) Modifications du compte rendu de la réunion du 10 juin 2014:**

Dans le cadre des travaux de Buffières 2013 et après le résultat des appels d'offres, deux lots de travaux étaient encore à pourvoir le 10 juin.

Les entreprises choisies sont:

- Lot n°6: Menuiseries intérieures par l'entreprise du Brionnais à La Clayette pour un montant HT de 13190,24 euros.

- Lot n°10: Chauffage-ventilation par l'entreprise DB à Saint Albain pour un montant HT de 26327,12 euros.

### **2) Buffières 2013:**

Le coût des travaux sera de 260 262€ HT au total. Ceci permettant d'envisager la rénovation de la cour de l'école, l'aménagement de la partie pelouse, un bac à sable et un revêtement souple pour une aire de jeux. Une partie du préau de l'école des filles sera aménagée pour le rangement des jouets de l'école (tricycles, trottinettes...).

Le permis de construire a été accepté pour la deuxième tranche des travaux.

**3) Une réunion de coordination des travaux Buffières 2013 aura lieu **le mercredi 23 juillet 2014 à 14h30, à la salle du Mille Club** en présence de l'architecte et des conducteurs des travaux des entreprises retenues.**

### **4) Informations diverses:**

L'Association des Maires de France (AMF) signale les restrictions de plus en plus importantes des aides attribuées aux collectivités territoriales.

La bibliothèque municipale peut bénéficier de la part de la région, d'une aide financière à hauteur de 50% pour la réalisation de travaux dit du second œuvre (mobilier, étagères,...).

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22 H.

Secrétaire de séance,  
E. Poulet.

Président de séance,  
Jean-Claude. Prost.